

Rentrée 2019/2020

Reprise des cours la semaine du 16 septembre 2019

Bienvenu à tous les adhérents à l'US Créteil natation.

Cette petite fiche a pour but de vous aider à mieux préparer cette rentrée sportive.

Nouveautés cette année, vous trouverez tous les matins de **9h30 à 12h30** une permanence administrative à nos bureaux au **5 rue d'Estienne d'Orves à Créteil**. Ce temps sera dédié à la gestion des dossiers d'inscriptions.

Les permanences CCAS auront lieu les 3 mercredis d'OCTOBRE (2, 9 et 16) à nos bureaux de **9h30 à 12h30** et de **14h30 à 17h30**.

Nous sommes ravis de vous annoncer notre partenariat avec l'association **L'ENVOL**. Cette association offre aux enfants gravement malades la possibilité d'aller en vacances dans des centres pouvant les accueillir. Un lien sera mis à votre disposition si vous désirez faire un don.

Autre nouveauté, nouvelle plage horaire pour les cours d'aquaforme les midis ! Ainsi que l'arrivée du petit nouveau, l'aquatonic ! Le club reste à l'affût des nouveaux concepts arrivants et vous propose dès cette année ce cours !

Nous mettons à votre disposition différents mode de communication : un service de messagerie par texto, les réseaux sociaux et le site internet de l'USCN.

Informations générales :

Matériel en école de natation: maillot de bain (short interdit), paire de lunette, claquettes, éventuellement un lycra de haut de corps pour les plus petits (2014).

Le bonnet vous est offert par l'US Créteil Natation. Celui-ci correspond à la couleur du groupe de l'enfant (bonnet bleu turquoise/bleu/vert/rouge/violet/jaune/orange). Cependant prévoyez en un autre au cas où celui-ci viendrait à craquer (ou disparaître).

Matériel pôle adulte : conformément à la réglementation des piscines du GPSEA qui est le gestionnaire des établissements de la Lévrière, Sainte Catherine et du Colombier, le maillot de bain et le bonnet sont obligatoires.

Fonctionnement Global :

Concernant la première séance, pour des raisons évidentes d'assurance et de sécurité, aucun adhérent ne sera accepté en cours si le dossier n'a pas été validé à l'US Créteil (dossier complet dont certificat médical, paiement et fiche d'inscription).

Comportements envers les éducateurs, le personnel territorial, les bénévoles et entre parents :

Nous vous demandons la plus grande courtoisie (lors de l'entrée à la piscine et de la récupération de vos enfants dans les vestiaires). Ces moments sont difficiles pour tout le monde mais soyez respectueux entre vous et notamment envers nos bénévoles et le personnel territorial. Ils sont en charge de vos enfants durant le moment passé dans les vestiaires. Nous prônons **l'autonomie** des enfants.

Seuls les parents des enfants nés en 2014 seront acceptés durant le 1^{er} mois pour assurer ce moment. Nous vous rappelons que les cours des nageurs nés en 2014 seront comme l'an passé de 45 minutes.

Il est important que le nageur soit à l'heure au cours et il est impératif de récupérer vos enfants justes après la séance d'entraînement

Cette année nous recevons une dizaine d'étudiants en service civique qui vont nous accompagner dans cette gestion des vestiaires. Afin de pouvoir communiquer avec le comité directeur, nous mettons à votre disposition dans chaque piscine un cahier de doléances vous permettant de nous faire part de vos attentes, problèmes, difficultés...

Nous vous rappelons que les parents n'ont pas accès au bassin et aux vestiaires pendant les cours dans toutes les piscines. Cependant vous aurez le droit d'observer vos enfants sur **chaque séance précédant les vacances scolaires** où 30 minutes seront consacrées à la démonstration du travail accompli par vos enfants et le reste du temps un gouter convivial sera proposé pour échanger avec les éducateurs.

Plusieurs évènements auront lieu pour les groupes en école de natation:

- Compétitions internes au club vers les mois de mars et avril.
- L'arbre de Noël des enfants de l'école de natation le mercredi 11 décembre
- La fête du club en juin

Ces différents évènements vous seront communiqués par email en cours d'année.

En vous remerciant chaleureusement,

L'équipe dirigeante de l'USCN,

Emmanuel MEDI-EPEE

Président de l'Union Sportive de Créteil Natation



U.S.C. NATATION
5, rue d'Estienne d'Orves
94000 CRÉTEIL
Tél. 01 42 07 15 74 - Fax 01 48 99 61 10
Siret 525 271 508 00018 - APE 9312 Z
Agrément Jeunesse et Sports N° 94-S-183

Union sportive de Créteil NATATION – 5 rue Estienne d'Orves - 94 000 CRETEIL – 01.42.07.87.57